



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24150712

Déposé / Reçu le

11 OCT. 2024

Greffé

au greffe du tribunal de l'entreprise
française de Bruxelles

N° d'entreprise : **0794 337 651**

Nom

(en entier) : **AG RESIDENTIAL**

(en abrégé) : **/**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **1000 Bruxelles, avenue des Arts 58**

Objet de l'acte : Administrateurs : démission et nomination

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 11 septembre 2024 :

L'actionnaire unique adopte les décisions suivantes:

1. Démission d'administrateur

L'actionnaire unique prend acte de la démission de Madame Erlinde Eeman de son mandat d'administrateur de la Société, avec effet au 1er août 2024.

2. Nomination d'administrateur

L'actionnaire unique décide de nommer la personne suivante en qualité d'administrateur de la Société, avec effet au 1er août 2024 :

- Madame Melisa Rodriguez.

Pour l'exercice de son mandat, l'administrateur précité élit domicile à 1000 Bruxelles, Avenue des Arts 58.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2027.

Son mandat est exercé à titre gratuit.

3. Pouvoirs

L'actionnaire unique décide de donner procuration à Mesdames Julie Salteur, Julie Buffin, Leen Huybens et Françoise Lemye, chacune pouvant agir individuellement, avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société, en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Françoise Lemye
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/10/2024 - Annexes du Moniteur belge